



CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu
Séance du 6 novembre 2018

En Exercice : 15 L'An Deux Mil dix-huit,
Présents : 12 Le 6 novembre à dix-neuf heures
Votants : 12

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 octobre 2018, en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du C.G.C.T., s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Raymond PICARD, Maire.

Présents : MM. & MMES Raymond PICARD, Maire, Francis LETELLIER, Lionel RIVOIRE, Adjoint au Maire, Rachel MABIRE, Valérie SICOT-MOZES, Jocelyne ZAJEWSKI, Jacques LE CARPENTIER, Alain BRUNEL, Fabrice LETELLIER, Michel MANTELET, Jean BERT, Fabien CAGNIARD, Conseillers.

Absents excusés : MM. Rudy RUFFEL et Mmes Christiane NEUTRE et Karine LEGRAND

Ont donné pouvoir : néant

Monsieur Alain BRUNEL est désignée secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal (en date du 2 octobre 2018) ayant été bien reçu par tous les membres, Monsieur Raymond PICARD, Maire, ne fait mention que des titres et des délibérations prises. Le compte-rendu de la séance du 2 octobre 2018 a été approuvé à l'unanimité par les Conseillers Municipaux présents.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'un mail de Caen la Mer a été reçu aujourd'hui et qu'un avis nous est demandé par délibération afin de finaliser l'approbation du PLU. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette nouvelle délibération.

Rapporteur : Le Maire

- Approbation compte-rendu conseil municipal du 02/10/2018
- Désignation secrétaire de séance
- Mot du Maire

Délibérations :

- Acceptation des dons au bénéfice de la commune
- Charte d'engagement du Réseau Jeunesse
- Convention pour l'installation et l'hébergement des équipements de télérelève des compteurs GRDF
- Suppression de deux postes administratifs suite avis du Comité Technique du 20/09/2018
- Avis sur projet PLU

Points d'actualités :

- Retour des priorités sur investissements suite questionnaire du 02/10/2018
- Point sur budget mission espaces publics et travaux engagés
- Bulletin municipal
- Derniers préparatifs du 11 novembre
- Point sur priorités plan de circulation

Informations et Questions diverses :

N° 2018 – 30 ACCEPTATION DES DONNS AU BENEFICE DE LA COMMUNE

Objet : Acceptation des dons au bénéfice de la commune

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande du Trésor Public concernant une délibération pour l'acceptation des dons au profit de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- 1) Accepte le versement de dons à la commune et sera imputé sur l'article 7713/77 à compter de ce jour.

ADOPTÉ : L'unanimité des membres présents

N° 2018 – 31 CHARTE D'ENGAGEMENT DU RESEAU JEUNESSE

Objet : Charte du Réseau Jeunesse

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande lors de la réunion du Réseau Jeunesse

du mardi 11 septembre 2018 d'acter la Charte d'engagement du Réseau Jeunesse.

Le Réseau Jeunesse est découpé en 3 plateaux liés à un référent élu : Le plateau Ouest, le plateau Plaine Sud et le plateau Mer ;

La commune de Périers-sur-le-Dan fait partie du secteur Plateau Mer, l'élu de référence est M. LATHIERE.

La commune s'engage à participer à la vie du Réseau Jeunesse. Elle est libre de se désengager à tout moment.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Charte d'engagement du Réseau Jeunesse et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ : 11 voix pour, et 1 abstention.

N° 2018 – 32 CONVENTION POUR L'INSTALLATION ET L'HEBERGEMENT DES EQUIPEMENTS DE TELERELEVÉ DES COMPTEURS GRDF

Objet : Convention pour l'installation et l'hébergement des équipements de télérelève des compteurs GRDF

Monsieur le Maire indique au conseil municipal l'arrivée prochaine du nouveau compteur gaz – projet GAZPAR (Convention n°AMR-131115-001 signée entre la commune et GRDF et la délibération de la séance du Conseil Municipal en date du mardi 29 novembre 2016 ci-jointes)

L'installation de ce compteur devait se situer sur le Bâtiment N2 VERANDA.

Le Conseil Municipal, après discussion, décide que l'implantation de l'antenne sera située au niveau de l'atelier communal sur un mât, et non sur le Bâtiment N2 VERANDA prévu à l'origine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1) De donner un avis favorable
- 2) D'autoriser le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération dont la Convention Particulière.

ADOPTÉ : L'unanimité des membres présents

ADOPTÉ : L'unanimité des membres présents

N° 2018 – 33 SUPPRESSION DE DEUX POSTES ADMINISTRATIFS SUITE AVIS DU COMITE TECHNIQUE DU 20/09/2018

Objet : Suppression d'un poste d'adjoint administratif à 10/35^{ème} et d'un poste de secrétaire de mairie à 21/35^{ème}

Suite à la délibération n°2018-21 en date du 17 juillet 2018 créant un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 10/35^{ème} et un poste d'adjoint administratif à 19/35^{ème}, et considérant la nécessité de supprimer l'emploi d'adjoint administratif à raison de 10 heures hebdomadaires et le poste de secrétaire de mairie à 21 heures hebdomadaires,

Vu l'avis favorable du Comité Technique (ci-joint) en date du 20 septembre 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'adopter les modifications proposées du tableau des emplois.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

N° 2018 – 34 AVIS SUR PROJET PLU
--

Objet : Avis sur projet PLU

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'un avis doit être émis afin de finaliser l'adoption du PLU de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 3) De donner un avis favorable
- 4) D'autoriser le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTÉ : L'unanimité des membres présents

POINTS D'ACTUALITES

Rapporteur : Le Maire

1. Retour des priorités sur investissements suite questionnaire du 02/10/2018
2. Point sur budget mission espaces publics et travaux engagés
3. Point sur priorité des investissements à venir
4. Derniers préparatifs du 11 novembre
5. Points sur priorités plan de circulation

1. Retour des priorités sur investissements suite questionnaire du 02/10/2018 :

Tous les membres du Conseil Municipal ont répondu au questionnaire.
Les priorités sont :

Projets avec Caen la Mer financés par la commune	Projets communaux – Commune seule
1. Réduction vitesse	1. Toiture préau communal (amiante)
2. Voie douce vers Biéville-Beuville	2. Peinture ancienne salle de classe
3. Pluvial rue du Temple et le Dan et PMR Mairie	3. Renouvellement associations et Couverture de l'église

2. Points sur budget mission espaces publics et travaux engagés :

Le point sur le budget mission espaces publics montre un excédent permettant d'effectuer quelques achats ou travaux pour cette fin d'année tels que des achats de protection individuelle pour les employés, des ridelles pour la remorque, un souffleur etc... et des travaux sont prévus rue du Hameau et rue du Londel, la réfection rue du Temple, le déplacement de panneaux publicitaires...

3. Bulletin municipal :

Un grand merci pour l'efficacité de Fabrice LETELLIER pour la réalisation de la mise en page. Un grand travail en amont de la part de M. Raymond PICARD et d'Isabelle. Félicitations. Tous les conseillers sont ravis du résultat.

4. Derniers préparatifs du 11 novembre :

La préparation du vin d'honneur se fera le matin même. 11 personnes de la commune sont inscrites pour le repas des Anciens Combattants.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Informations diverses et Questions diverses :

- La borne à incendie rue de l'Eglise a été réparée sans coût supplémentaire pour la commune.
- La réception du lotissement de la Maison Blanche a été effectuée avec des réserves concernant les arbres morts, le retraçage des lignes blanches, dos d'âne et la conformité de l'installation borne à incendie.
- Collecte des papiers : la poubelle bleue reçue à cet effet sans roulettes n'a toujours pas été remplacée malgré plusieurs demandes.

- La fibre orange sera probablement disponible fin 2020 sous réserve des tiers. Les travaux pourraient débuter mi 2019.
- Pose des décorations de Noël le vendredi 30 novembre à 9 h 30 par les élus.
- Le repas du Comité de Jumelage aura lieu le vendredi 30 novembre.
- Mme LESFEUGRES a demandé si elle pouvait visiter l'église avec un groupe de marcheurs.
- M. Lionel RIVOIRE trouve le village bien entretenu dans son ensemble
- Mme Valérie SICOT-MOZES souhaite rénover certaines décorations de Noël car plusieurs guirlandes sont très anciennes.
- M. Michel MANTELET observe, malgré d'instantes remarques, qu'une voiture est toujours stationnée sur le trottoir dans le rond-point de la rue du Temple.
- M. Fabien CAGNIARD remarque que des désagréments commencent à apparaître sur la route du Londel récemment refaite.
- M. Alain BRUNEL fait remarquer que, dans le bulletin municipal, l'article pour l'association « Amicasca » n'est pas judicieux compte-tenu de l'impossibilité pour nos concitoyens d'adhérer (sauf agents ou anciens agents du Crédit Agricole).
- M. Raymond PICARD souhaite que certains articles et photos du nouveau bulletin municipal soient mis sur notre site internet. Il nous informe que le renouvellement du marché voirie avec Caen la Mer est prévu à la fin de ce mois.
- Il est proposé dans le cadre de la tenue des bureaux de vote pour les élections professionnelles du 6 décembre prochain, M. Lionel RIVOIRE.
- Il est proposé dans le cadre de la commission de contrôle pour les élections en remplacement de M. ROBINE (décédé) : M. Charles CAGNIARD.

- Prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mardi 18 décembre 2018 à 19 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Clos les jours, mois et an que susdits.

Le Maire,

Raymond PICARD